



BUDGET MAÎTRISÉ

malgré la crise sanitaire

BUDGET VILLE
primitif 2021

10,6 M€

GRÂCE À :

- ▶ des dépenses de fonctionnement rigoureusement maîtrisées
- ▶ et des investissements programmés et financés dans un cadre pluriannuel

ET CE, MALGRÉ :

- ▶ la crise sanitaire et les dépenses exceptionnelles liées,
- ▶ et, désormais, l'absence totale de dotation globale de fonctionnement de l'État à destination des communes.

0 %
d'augmentation
du taux des impôts locaux
Dans l'intérêt de ses habitants, Lardy choisit de ne pas augmenter les impôts locaux.

RECETTES

DÉPENSES

- Impôts locaux
- Taxe aménagement
- Dotations
- Subventions du Département, de la Région et divers partenaires
- Etc.

FUNCTIONNEMENT
6 M€

- Dépenses de personnel
- Charges à caractère général : entretien du domaine public et des bâtiments (mairie, écoles, salles associatives, gymnases...), assurances, informatique...

INVESTISSEMENT
4,6 M€

- grâce à :
- **Autofinancement** (utilisation d'une partie des recettes pour financer les investissements)
 - **Subventions sollicitées auprès de divers partenaires institutionnels**
 - **Emprunt** (notamment pour boucler le financement de certains projets de rénovation)

POUR ALLER PLUS LOIN :

www.ville-lardy.fr
Ma Ville > Budget Communal